

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Quelles ressources et quels enjeux pour la gestion de l'eau au Niger

- Dr SANDAO Issoufou, Hydrogéologue, Coordonnateur de l'élaboration du PANGIRE- Niger;
- Amadou Tawaye, Directeur des Etudes et de la Programmation –Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

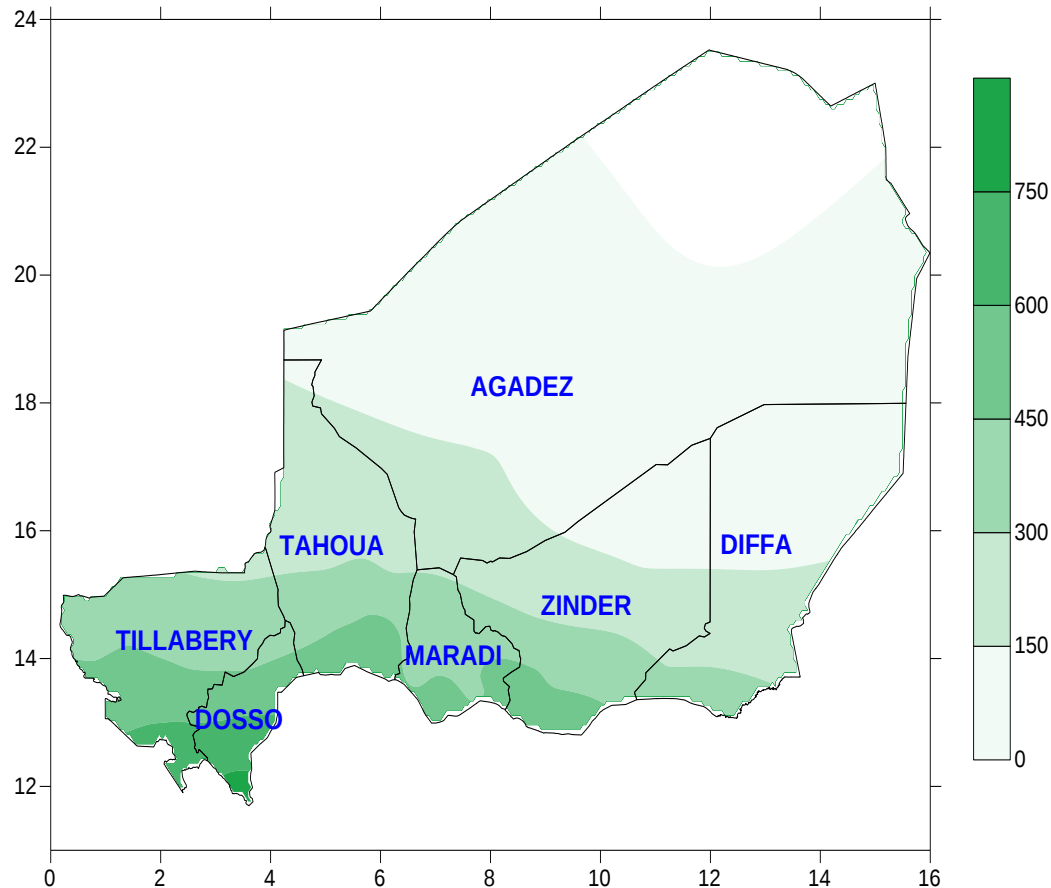
Conférence sur l'Eau – pS-Eau-RESACOOOP
Lyon, le 26 mars 2016

Plan de la présentation

1. Le contexte hydro climatique du Niger
2. le contexte socioéconomique du Niger
3. Les ressources en eau du Niger
 - Les eaux de surface (réseau hydrographique)
 - Les eaux souterraines
 - La qualité des eaux et les risques de pollutions
4. Les défis de la gestion des ressources en eau au Niger
5. Le cadre de la gestion de l'eau au Niger

1. Le contexte hydro climatique du Niger

Niger: répartition de la pluie moyenne annuelle, 2004 - 2013



- climat de type sahélien;
- effets des changements du climat;
- pluviométrie très irrégulière dans le temps et dans l'espace;
- dépendant de l'agriculture pluviale;
- production agricole déficitaire 1/2 année.

2. Le contexte socioéconomique: population

Population du Niger:

1988: 7 251 626 hbts
2001: 11 060 291 hbts
2012: 17 129 076 hbts

Démographie:

- Taux d'accroissement élevé (3,9);
- Taux d'accroissement croissant (3,3 à 3,9);
- Population essentiellement rurale;
- Taux d'urbanisation élevé;
- Concentration de la population dans la bande Sud (agricole)

Quelques impacts:

- Besoins en eau potable croissant;
- Concentration des besoins et des prélèvements des eaux;
- Planifications sectorielles perturbées;
- Demandes alimentaires (agricoles) en augmentation;
- Fortes pressions sur les autres ressources naturelles;
- Intensification des conflits sociaux pour l'accès à l'eau et à la terre;

2. Contexte socioéconomique: activités / besoins en eau

Agriculture:

- Agriculture pluviale, chroniquement déficitaire (climat/population)
- Agriculture irriguée, en développement à partir des eaux de surface et des eaux souterraines (forte pression);
- Utilisation des produits phytosanitaires et engrais chimiques;
- Elevage intensif et extensif même dans les zones agricoles.



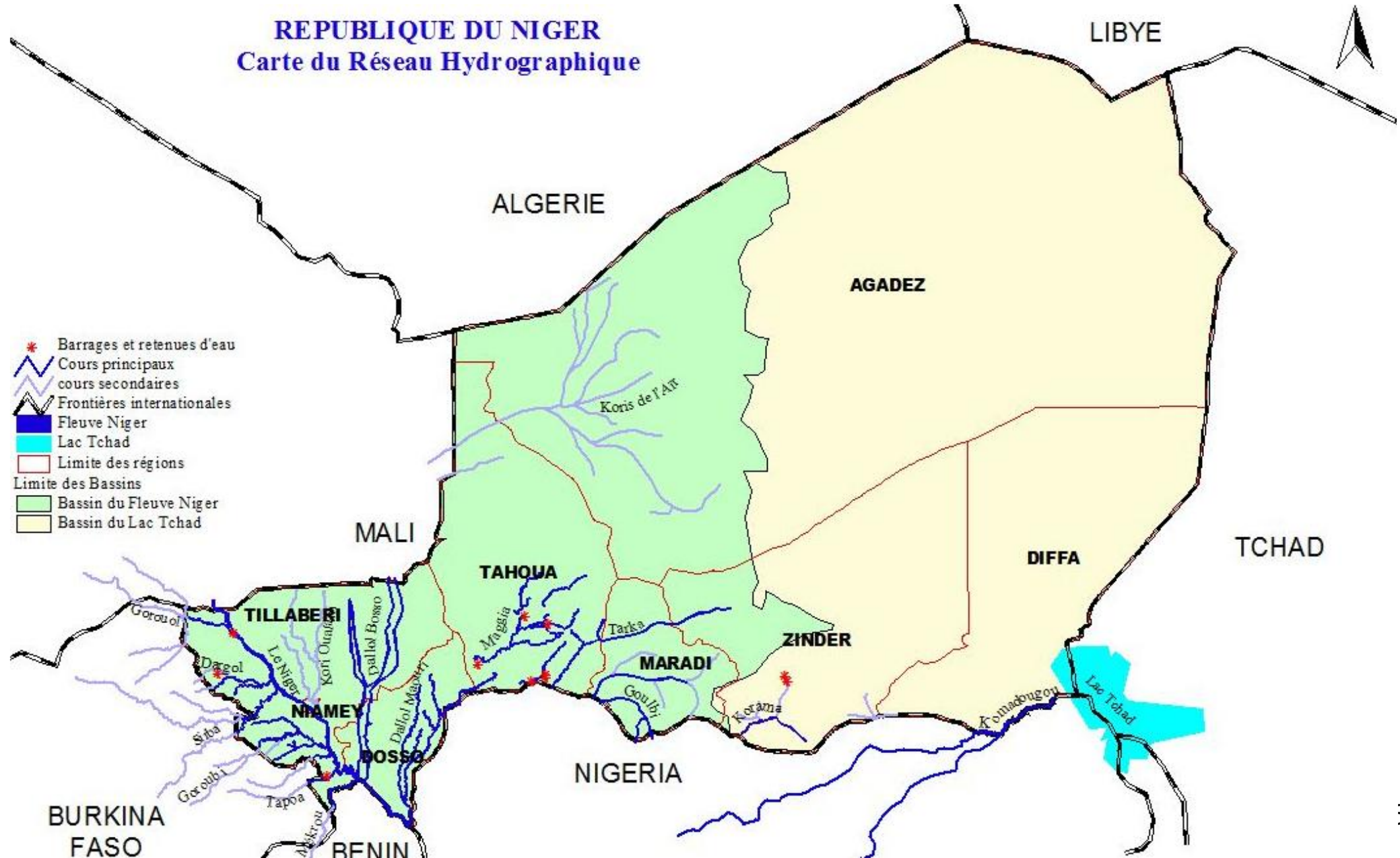
Activités industrielles et minières:

- Développement des industries manufacturières, (prélèvement et pollution des eaux et zones humides);
- Industries extractives (Uranium, pétrole, or), ;
- Industries de traitements des minéraux (raffinage).



Très fortes pressions sur les ressources en eau (prélèvements et pollution)

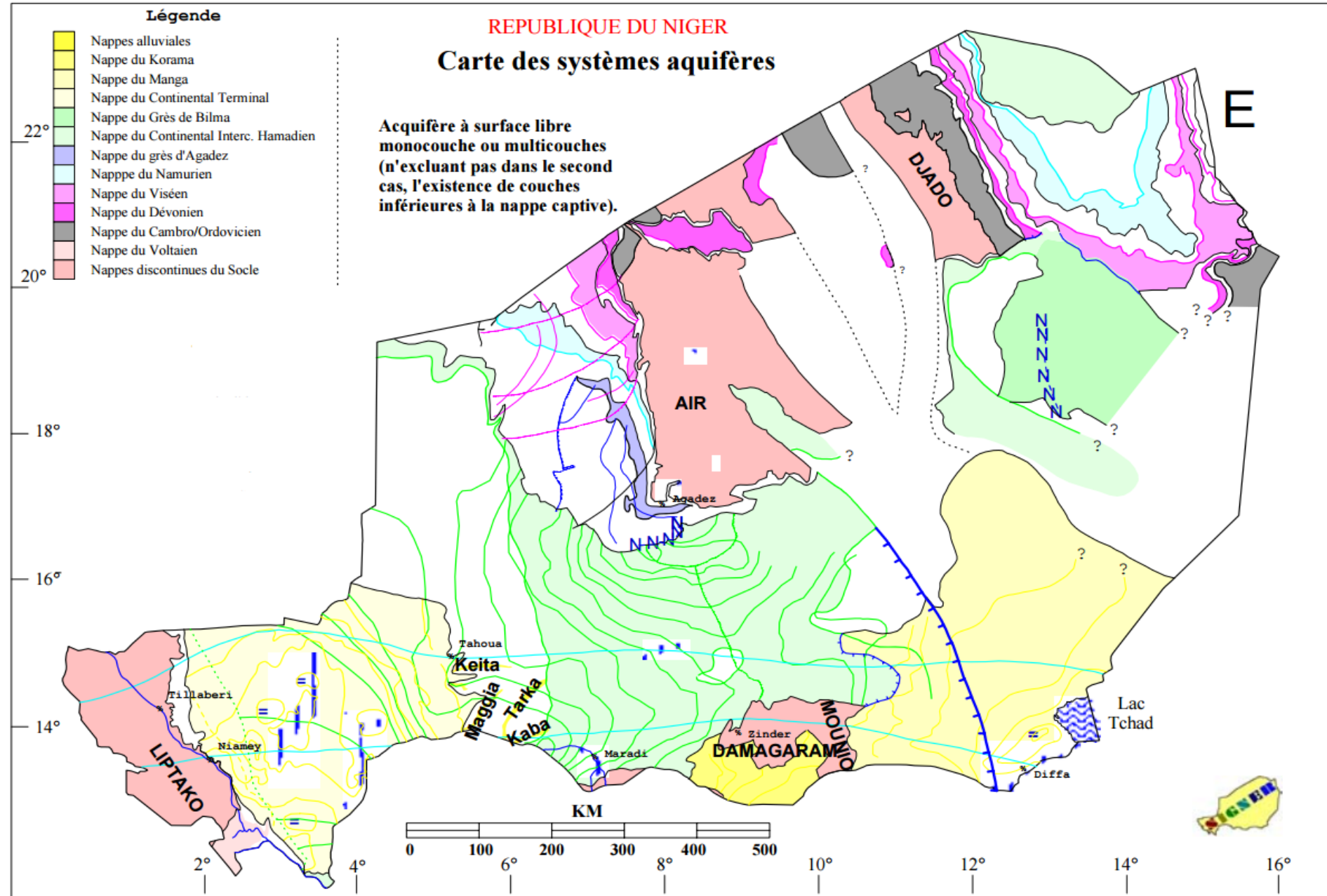
3. Les ressources en eau du Niger: Eaux de surface



3. Contraintes liées à l'exploitation des eaux de surface

- Leur répartition géographique à l'échelle du pays;
- leur caractère temporaire;
- Leur caractère transfrontalier (fleuve Niger, Komadogou Yobé, Goulbi N Maradi);
- Leur qualité non indiquée pour la consommation humaine

3. Les ressources en eau du Niger: Eaux souterraines



3. La qualité des eaux et les sources de pollution

La qualité des eaux de surface est :

- Mauvaise pour la consommation (charges chimique et biologique);
- Apte pour l'irrigation et les autres usages industriels sur toute l'année, les suspensions solides et argileuses augmentent en saison de pluies;

Les eaux souterraines du Niger sont en général de bonne qualité pour les différents usages.

Mais dans certaines unités on note des problèmes des certains constituants chimiques d'origine naturelle ou anthropique (les nitrates et nitrites, les fluorures, le fer total).

3. La qualité des eaux et les sources de pollution

Les sources de pollution sont surtout:

- l'agriculture, l'urbanisation, les industries manufacturières;
- les mines, les abattoirs, l'artisanat (tanneries).

Le problème de pollution concerne surtout les aquifères alluviaux (sableux et de faible profondeur).

4. Les défis de la gestion de l'eau au Niger

- Amélioration des connaissances et le suivi des ressources en eau et de leurs usages;
- Promotion de la GIRE en intégrant les usages de l'eau des différents secteurs;
- Prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD);
- Mobilisation et valorisation des ressources en eau pour satisfaire les utilisations économiques (Agriculture, industrie, . . .);
- Mise en cohérence des politiques et programmes sectoriels avec les engagements internationaux et régionaux;
- Renforcement des capacités des acteurs de la GIRE
- Renforcement de la communication au sein des services des institutions publiques
- Renforcement de la bonne gouvernance sur les plans politique, juridique, et institutionnel (révision des instruments).

5. Présentation de cadre de gestion du secteur de l'eau au Niger

Les cadres législatifs et réglementaires

- La loi portant sur le code de l'eau ;
- Les lois portant sur la décentralisation
- La loi portant sur le code rural ;
- Le code forestier ;
- Les différents textes d'applications;

Shéma institutionnel et organisationnel pour la mise en oeuvre PANGIRE

Les niveaux d'action identifiés (5)

- Le niveau national ;
- Le niveau des Unités de Gestion des Eau (UGE) ;
- Le niveau du sous-bassin ;
- Le niveau des collectivités territoriales (communes et régions collectivités territoriales) ;
- Le niveau local (village).

Shéma institutionnel et organisationnel pour la mise en oeuvre PANGIRE

Les acteurs / rôles du niveau national

Les acteurs:

Le MH/A, Leader de mise en œuvre;
Les autres ministères sectoriels
chargés de agriculture, élevage,
environnement, énergie, mines,
industries, collectivités territoriales,
finances, . . .

Les institutions de recherches
(universités et autres centres);

Les institutions parapubliques (SPEN,
HCAVN, CNEDD, code rural, ONAHA,
régulation du secteur, . . .);

Les ONG nationales et
internationales;

Les acteurs privés;

Les PTF;

Les rôles:

Coordination de la mise en œuvre;

Définition des orientations
stratégiques nationales;

Mise en cohérence P/R GIRE des
prog sectoriels, des UGE et des sous
bassins;

Approbation des schémas
d'aménagement des sous bassins et
des UGE,

Prise en charge des questions des
eaux transfrontalières,

Prise en charge des problématiques
spécifiques (études) sur les RE;

Mobilisation des financements,

Rapportage et communication sur la
mise en œuvre du PANGIRE;

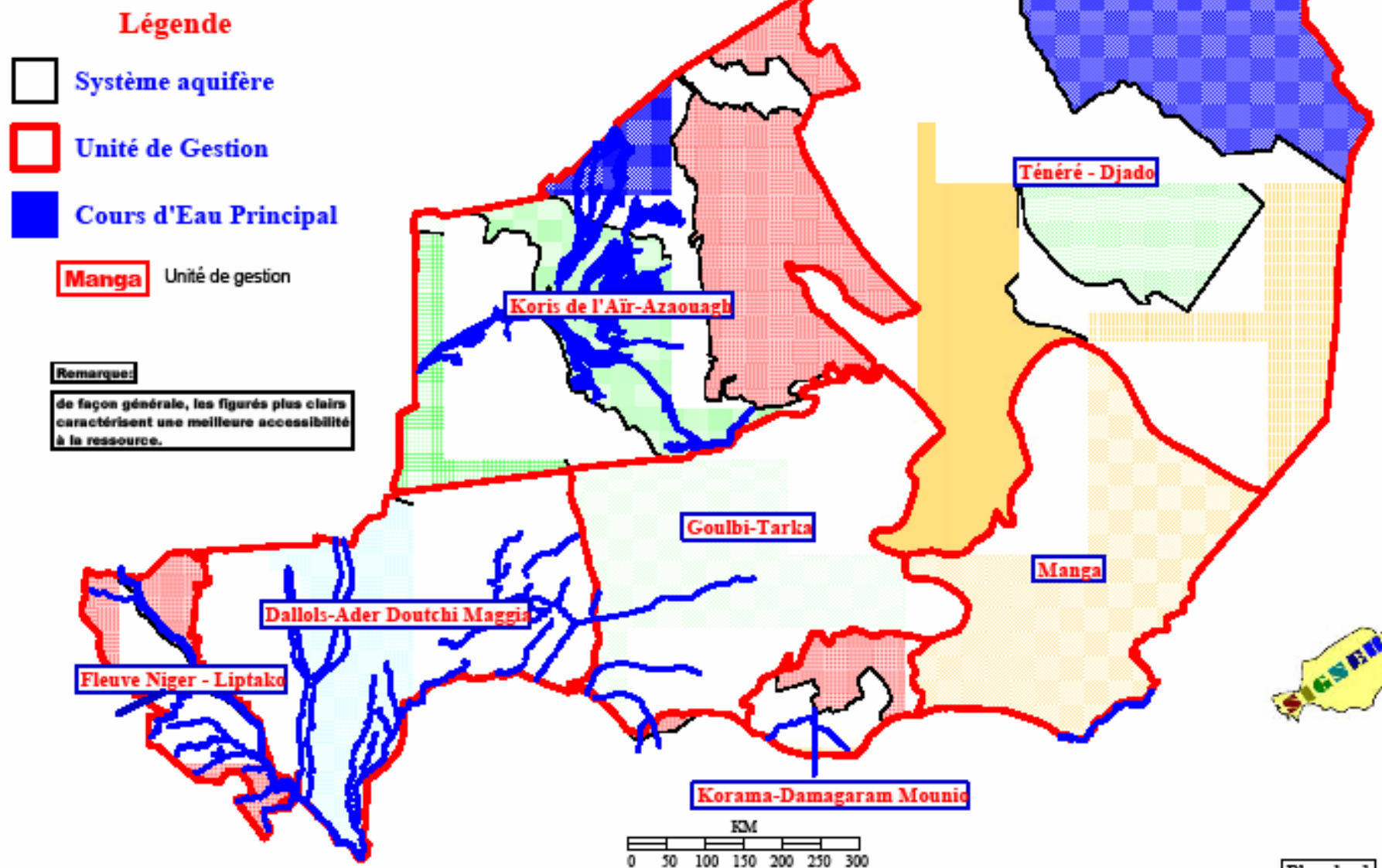
Les organes institutionnels proposés:

Organe de pilotage et de
supervision intersectoriel
avec comme leader le
Ministère chargé de l'eau:
Conseil National de l'Eau,
CNEA

Structure de rapportage et
communication entre les
acteurs sous tutelle
administrative du leader et
servant de secrétaire du
conseil: direction centrale,
secrétariat permanent du
PANGIRE

REPUBLIQUE DU NIGER

Les Unités de Gestion des Eaux



Shéma institutionnel et organisationnel pour la mise en oeuvre PANGIRE

Les acteurs / rôles du niveau UGE

Les acteurs:

Les structures déconcentrées du MH/A, Leader de mise en œuvre;
Les autres structures sectorielles chargées de agriculture, élevage, environnement, énergie, mines, industries, finances, . . .
Les conseils régionaux,
Les représentants des organes des sous bassins,
Les ONG nationales et internationales;
Les acteurs privés;
Les PTF;

Les rôles:

Coordination de la mise en œuvre à l'échelle de l'UGE,
Mise en cohérence P/R GIRE des sous bassins,
Approbation des schémas d'aménagement et de planification des eaux des sous bassins,
Prise en charge des problématiques spécifiques (études) sur les RE au niveau de l'UGE,
Mobilisation des financements,
Rapportage et communication sur la mise en œuvre du PANGIRE,

Les organes institutionnels proposés:

Organe de supervision et de concertation, intersectoriel : Agence de l'eau de l'UGE;
Organe administratif de contrôle de l'Etat (Gouverneurs des régions concernées)

Structure de rapportage et de communication entre les acteurs sous tutelle administrative et technique de l'Agence de l'eau: bureau exécutif

Des structures de missions spécifiques

Shéma institutionnel et organisationnel pour la mise en oeuvre PANGIRE

Les acteurs / rôles du niveau des sous bassins

Les acteurs:

Les structures déconcentrées du MH/A, Leader technique de mise en œuvre;

Les autres structures sectorielles chargées de agriculture, élevage, environnement, finances, . . .

Les conseils communaux,

Les représentants des organes des communes,

Les ONG nationales et internationales;

Les acteurs privés;

Les Partenaires (coopération décentralisée);

Les rôles:

Coordination de la mise en œuvre à l'échelle des sous bassins,

Mise en cohérence P/R GIRE des communes,

élaboration des schémas d'aménagement et de planification des eaux des sous bassins,

Prise en charge des problématiques spécifiques (études) sur les RE au niveau des sous bassins;

Rapportage et communication sur la mise en œuvre du PANGIRE;

Les organes institutionnels proposés:

Organe de supervision et de concertation, intersectoriel : Agence de l'eau du sous bassin;

Organe administratif de contrôle de l'Etat (préfets des départements concernés)

Structure de rapportage et de communication entre les acteurs sous tutelle administrative et technique de l'Agence de l'eau: bureau exécutif

Des structures de missions spécifiques

Shéma institutionnel et organisationnel pour la mise en oeuvre PANGIRE

Les acteurs / rôles des niveaux local (commune) et communautaire (village)

Les acteurs:

Les SMEA,
Les autres structures sectorielles
chargées de agriculture, élevage,
environnement, . . .
Les conseils municipaux,
Les associations des usages directs
des ressources en eau de terroirs,
Les ONG nationales et
internationales;
Les acteurs privés;
Les Partenaires (coopération
décentralisée);

Les rôles:

Expression des besoins en
adéquation avec les disponibilités
des ressources,
Priorisation des usages et
allocation,
Mise en œuvre des travaux
d'aménagement et de protection
des ressources,
Suivi et contrôle du respect des
conditions imposées,
Gestion des conflits,
Mobilisation des fonds,
Rapportage et communication en
direction des usagers de base.

Les organes institutionnels proposés:

Organe de suivi et de
contrôle et d'arbitrage: les
associations des usagers ou
comité locaux de l'eau,
fédération des CLE au
niveau de la commune

Organe administratif de
contrôle de l'Etat (Conseils
communaux et préfets des
départements concernés)

Structure de rapportage et
de communication entre les
usagers (BE des CLE et
fédération des CLE).

Des structures de missions
spécifiques

Merci de votre attention